

Temps forts de l'actualité

Jean-Claude Detilleux, Michel Dreyfus et Patricia Toucas

Numéro 298, novembre 2005

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1021836ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1021836ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut de l'économie sociale (IES)

ISSN

1626-1682 (imprimé)

2261-2599 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Detilleux, J.-C., Dreyfus, M. & Toucas, P. (2005). Temps forts de l'actualité. *Revue internationale de l'économie sociale*, (298), 5-9.
<https://doi.org/10.7202/1021836ar>

TEMPS FORTS DE L'ACTUALITÉ

Les coopérateurs

Le 18 octobre 2005, l'Institut de l'économie sociale (IES) organisait, dans le cadre de son cycle de séminaires, une rencontre autour de Michel Dreyfus et Patricia Toucas, directeur scientifique et auteure de l'ouvrage Les coopérateurs, deux siècles de pratiques coopératives⁽¹⁾. Préparé avec le soutien de la Fondation Crédit coopératif et le concours du Groupement national de la coopération (GNC), le séminaire a réuni chercheurs et praticiens, au Musée social à Paris, pour échanger sur l'histoire de la coopération et l'action de ces femmes et de ces hommes donnant vie à leur idéal.

En écho à ce séminaire et pour rendre compte d'un ouvrage de référence sur le monde de la coopération, nous avons demandé aux commanditaires et aux maîtres d'œuvre de répondre à quelques questions. Jean-Claude Detilleux, président du GNC, puis Michel Dreyfus et Patricia Toucas apportent leur éclairage. De l'idée de l'ouvrage aux arcanes de sa réalisation, les regards croisés invitent à se plonger dans un livre qui est aussi le fruit d'une coopération réussie entre chercheurs et acteurs de la coopération.

Questions à Jean-Claude Detilleux, président du GNC

Recma. – Comment l'idée de cet ouvrage est-elle née? Qui l'a portée?

Jean-Claude Detilleux. – En juin 2001, la Fondation Crédit coopératif a organisé un colloque sur le thème « Les archives et l'histoire au service de la connaissance du développement de l'économie sociale », auquel a participé Michel Dreyfus.

C'est donc assez naturellement que, dans la foulée de cette rencontre, celui-ci s'est tourné vers la fondation pour obtenir un soutien à sa proposition de dictionnaire coopératif. Cela étant, l'ampleur du dictionnaire, sa dimension intercoopérative ont conduit Jacques Moreau à considérer que le GNC avait vocation à mobiliser ses membres sur cette opération à laquelle, bien entendu, la fondation apporterait sa contribution.

Cependant, l'appétit des responsables nationaux de la coopération pour l'étude de la dimension historique de leur secteur diffère d'une fédération à l'autre, en particulier du fait de l'ancienneté variable des fédérations, et également en raison de leur taille et des structures dont elles disposent. Enfin, il est naturel qu'un projet de cette ampleur (trois années de recherche) et de ce coût (plus de 150 000 euros) fasse l'objet de débats entre les membres avant son adoption, qui a été en fait assez rapidement acquise.

Au-delà des péripéties de négociations, ce qui est essentiel, c'est que, *via* le Groupement national de la coopération, l'ensemble des organisations coopératives aient décidé de se mobiliser pour un ouvrage destiné à actualiser la connaissance de l'histoire de la coopération et à reconnaître l'implication indispensable des hommes et des femmes dans la recherche de solutions concrètes aux problèmes économiques et sociaux qu'ils ont rencontrés.

Le soutien de la Délégation interministérielle à l'innovation sociale et à l'économie sociale (DIES) a également été déterminant pour la réalisation de ce projet.

Quel type de public l'ouvrage vise-t-il? Quel est son apport essentiel?

J.-C. D. – Il n'y a pas de « public cible ». Étudiants et enseignants, coopérateurs et militants d'hier et d'aujourd'hui, responsables politiques et syndicaux, élus et représentants des pouvoirs

(1) *Les coopérateurs, deux siècles de pratiques coopératives*, de Patricia Toucas, sous la direction de Michel Dreyfus. Les Editions de l'Atelier, Editions ouvrières, collection « Jean Maitron », Paris, mai 2005. Ouvrage publié avec le soutien du Groupement national de la coopération, de ses membres et de la DIES.

publics, passionnés de l'histoire sociale... de très nombreuses personnes peuvent trouver plaisir à lire cet ouvrage. Les entreprises coopératives sont présentes dans la quasi-totalité des secteurs économiques et ont un ancrage local important. Elles font partie du paysage (politique, économique, social et historique) de la France et des citoyens.

Pour la première fois, les lecteurs ont, avec ce livre, accès à une approche globale de l'histoire coopérative. La construction même de l'ouvrage permet différentes entrées. La première propose une histoire de la coopération embrassant les XIX^e et XX^e siècles. Elle revient sur les différentes doctrines coopératives et expérimentations en France et en Europe. Patricia Toucas y présente notamment la diversification de la coopération qui a conduit à l'émergence de nouvelles familles coopératives aux côtés de la coopération de consommation. La deuxième entrée peut se faire par les coopératives et leurs groupements. En effet, l'ouvrage retrace l'histoire de quarante structures coopératives des plus importantes et symboliques, comme la Verrerie ouvrière d'Albi, les Fruitières, le familistère de Guise ou bien encore l'ensemble des banques coopératives. Enfin, la spécificité de l'ouvrage réside dans les biographies de coopérateurs et coopératrices qui ont fait la coopération et bâti les coopératives. C'est la troisième entrée, celle des militants et penseurs de la coopération, celle qui donne vie et corps aux principes et valeurs coopératifs. C'est ainsi que 235 personnalités, nationales et locales, font l'objet d'une fiche biographique. Ce qui fait lien entre les différents mouvements coopératifs, en plus des pratiques et des textes juridiques, c'est aussi ces femmes et ces hommes qui ont animé le mouvement coopératif français et qui « ont donné consistance à leur idéal en préférant le service de l'intérêt commun au profit personnel ». Ces fiches nous feront revivre leurs parcours, parfois extraordinaires, souvent étonnants, qui les ont conduits, pour certains, à contribuer à la création de nouvelles formes de coopératives.

Comme vous le voyez, ce livre, fruit de trois années de recherches, n'est pas réservé aux his-

toriens. Il peut être utile pour toutes celles et tous ceux qui souhaitent en savoir plus sur la genèse et l'édification du mouvement coopératif français.

Ce travail constitue un apport essentiel à l'objectif du GNC qui vise à renforcer la connaissance de la diversité des réponses coopératives aux enjeux économiques et sociaux de notre société. Il contribue à améliorer la visibilité globale de la coopération, que cela soit du point de vue interne aux mouvements, mais aussi sur le plan externe auprès des pouvoirs publics et des acteurs économiques et sociaux privés et publics.

Quelles sont les principales difficultés rencontrées dans le suivi de ce travail au long cours ?

J.-C. D. – Je pense que les principales difficultés rencontrées, mais l'auteure est plus à même que moi d'y répondre, étaient de trouver un équilibre entre les désirs des fédérations coopératives de communiquer sur leur histoire et leurs coopérateurs et le souci permanent qu'ont eu Patricia Toucas et Michel Dreyfus de publier un ouvrage scientifique équilibré. L'auteure a dû faire des choix liés à la dimension de l'ouvrage, qui limitait la part attribuée à chaque famille coopérative. L'essentiel est que la rigueur historique soit au rendez-vous : si certains pans de l'histoire de certaines familles coopératives n'ont pas le développement attendu ou si certaines figures coopératives sont absentes, cela ne nuit pas, à mon sens, à la qualité de l'ensemble et doit plutôt encourager les familles coopératives à rédiger ou à faire rédiger leur propre histoire de façon plus complète. Même s'il a été financé par les fédérations coopératives, ce n'est pas un ouvrage du GNC. Il a le recul des rédacteurs, certes attentifs au mouvement coopératif, mais extérieurs.

C'est le premier ouvrage que le GNC a soutenu. Le rôle des Editions de l'atelier a donc été important pour la bonne conduite du projet.

Je crois que toutes les difficultés ont été surmontées avec intelligence et que tous les partenaires peuvent être fiers d'offrir cet ouvrage à leurs membres et à leurs contacts.

Qu'est-ce que cette recherche sur son histoire a appris à la coopération sur elle-même, son identité, ses pratiques?

J.-C. D. – Cette recherche participe au décloisonnement des différentes familles coopératives et réunit, dans un même ouvrage, les travaux que toutes les fédérations mènent sur leur propre histoire. Cet ouvrage ne contient pas de scoop sur l'histoire de la coopération, mais il démontre que les liens entre les différentes familles coopératives sont nombreux et peuvent être forts. Plus largement, ce livre inscrit concrètement la coopération dans l'économie sociale et fait le lien avec d'autres familles, comme la mutualité.

Peut-être que dans les prochaines années ce travail historique pourra servir pour le lancement d'une autre recherche sur l'avenir de la coopération dans une société qui connaît des évolutions majeures. Nous pouvons espérer que ces trois années de recherches donneront l'envie à certaines fédérations de se plonger dans leur histoire et de publier des ouvrages de référence. L'ouverture au public des archives de la Fédération nationale des coopératives de consommateurs (FNCC) grâce à leur valorisation par le Musée social peut être une nouvelle occasion de le faire. On peut souhaiter que notre ouvrage donne envie à de jeunes, ou moins jeunes, chercheurs d'explorer la richesse de la coopération.

Enfin, nos collègues européens pourraient mener un travail du même genre dans leur pays. Partout, le besoin est aussi important de mieux nous connaître et de mieux nous faire reconnaître.

Questions à Michel Dreyfus et Patricia Toucas

Recma. – **ACI, Crédit mutuel, école de Saint-Claude..., les familles coopératives répertoriées sont très diverses. Comment ont-elles été identifiées?**

Michel Dreyfus. – A partir de l'existant, de façon parfois un peu empirique, l'idée étant de ne rien oublier d'essentiel même s'il était impossible de tout couvrir de la même façon.

Patricia Toucas. – Dans la mesure du possible, les fiches thématiques doivent couvrir les mul-

tiples aspects de l'activité coopérative sur la période de deux siècles. D'une part, nous avons répertorié les composantes représentées au sein du GNC (par exemple, coopération de production, de consommation, agricole, crédit mutuel, etc.); d'autre part, nous avons fait figurer sur cette liste les réalisations du mouvement qui nous semblaient « remarquables » de par leur notoriété (familistère de Guise, Verrerie ouvrière d'Albi) ou encore des courants de pensée comme l'école de Saint-Claude ou l'école de Nîmes.

Au total, 235 biographies sont présentées. Comment les coopérateurs ont-ils été choisis?

M. D. – Les coopérateurs ont été choisis, d'abord, à partir de ceux déjà connus et figurant dans le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français* (DBMOF) de Jean Maitron et de Claude Penetier; ensuite, sur la base de la diversité des branches coopératives.

P. T. – Pour les coopérateurs « historiques », une sélection a été faite parmi ceux figurant dans le Maitron. Nous avons retenu ceux qui ont occupé des responsabilités nationales ou dont le rayonnement régional était évident. Toutefois, le Maitron répertorie essentiellement les militants de la consommation et de la production. Il a donc fallu utiliser toute la gamme des dictionnaires biographiques pour couvrir les autres champs de la coopération.

La sélection a été beaucoup plus difficile pour la période contemporaine, car nous n'avions d'autre possibilité que de faire remonter les informations par les groupements. Les arbitrages ont été longs et difficiles, ils ont nécessité des « négociations », et il nous fallait malgré tout essayer de préserver un équilibre dans la représentation des diverses familles. Il est certain que cette partie de l'ouvrage a pu engendrer des frustrations au sein des groupements coopératifs, mais il était de toute façon impossible de faire l'unanimité. Au total, ces biographies contemporaines, qui occupent une place finalement réduite dans l'ouvrage, ont un peu trop accaparé notre temps...

Que dire de la quasi-absence des femmes parmi eux ?

M. D. – Nous sommes les premiers à regretter le petit nombre de femmes, mais les historiens n'y sont pour rien et cette absence ne fait que refléter leur faible participation aux postes de responsabilité dans le mouvement.

P. T. – L'absence des femmes dans les sphères « dirigeantes » du mouvement coopératif n'est que le miroir de l'absence des femmes dans la vie publique en France.

Qu'est-ce qui est marquant dans ces parcours ?

P. T. – Il est impossible de résumer en quelques lignes la variété des types coopératifs. Les « premiers » coopérateurs, ceux de la première moitié du XIX^e siècle, ont des parcours étonnants, entièrement tendus vers la réalisation de l'idéal coopératif. Progressivement, cette part d'« aventure » dans la trajectoire du militant coopérateur tend à disparaître, au fur et à mesure que le mouvement se professionnalise et se rationalise. Après 1945, nombre de responsables nationaux de l'après-guerre ont eu une formation « classique » de cadres d'entreprise (grandes écoles...), hormis dans certains secteurs, comme la coopération agricole ou maritime, ou encore les Scop, où la filiation syndicale est plus fréquente.

Comment s'est déroulé concrètement le travail de collecte d'informations pour les trois parties principales ?

M. D. – À partir des recherches originales de P. Toucas dans de très nombreux fonds d'archives, dans des bibliothèques et dans la presse. Puis à partir de la bibliographie très variable existant sur le sujet.

P. T. – Pour la partie historique (synthèse, fiches thématiques, biographies historiques), le principal centre de ressources a été le Musée social. Malheureusement, la Bibliothèque historique des économies sociales (BHES) a fermé au début de ce travail. Les centres de documentation des différents groupements ont également été visités.

Comment les fédérations coopératives ont-elles collaboré à la démarche ?

M. D. – De façons très diverses, liées à leurs histoires bien différentes, à l'investissement également très variable de leurs responsables. Mais en définitive, toutes ont joué le jeu, même si certaines l'ont fait de façon parfois trop tardive, ce qui ne nous a pas facilité la tâche !

Qu'est-ce qui vous a plus particulièrement intéressés dans cette plongée dans la coopération ?

M. D. – Tout, en ce qui me concerne, avec en particulier beaucoup de questions sur l'entre-deux-guerres, période de la coopération encore très mal connue et qui, je l'espère, suscitera un jour de nouvelles recherches.

P. T. – L'exercice intellectuel consistant à trouver le « fil rouge » de la coopération (synthèse historique) a été particulièrement ardu en raison de la diversité des formes coopératives, des domaines couverts... C'est ce qui l'a rendu passionnant.

Les liens avec le mouvement ouvrier et le mouvement mutualiste traversent l'ouvrage. Les spécialistes que vous êtes de ces deux mouvements portent-ils à l'issue de ce travail un nouveau regard sur ces liens et sur la coopération en général ?

M. D. – Non en ce qui me concerne. Toutefois, je suis convaincu que l'histoire des rapports entre la coopération et le socialisme reste encore largement à écrire, en particulier pour l'entre-deux-guerres.

P. T. – La question du lien avec le mouvement ouvrier concerne effectivement une partie du mouvement (consommation, production), mais pas l'ensemble de la coopération. D'autres branches coopératives se sont positionnées dès l'origine sur une ligne résolument réformiste. Quant aux contacts entre mouvement coopératif et mouvement mutualiste, ils ont surtout été le fait de quelques personnalités, notamment au tournant du XX^e siècle. Les contacts directs entre coopération et mutualité sont vraiment rares tout au long de ces deux siècles, comme s'il

n'y avait pas vraiment de conscience commune d'appartenance à l'économie sociale.

Vous êtes d'abord spécialistes de la mutualité, maintenant de la coopération : comment émerge pour vous l'économie sociale ? Une identité commune ?

M. D. – Dans une certaine mesure avec la recherche d'une troisième voie distincte du « tout-libéral » et d'un Etat omniprésent.

P. T. – Disons la prise de conscience, par les composantes de l'économie sociale, des valeurs communes qui contribuent à leur identification. Par ailleurs, on peut remarquer que les débats théoriques sur l'économie sociale ont eu lieu essentiellement au sein de la coopération de consommation (Charles Gide, etc.). Dans les autres familles, et de même en mutualité, la pratique ne donne guère lieu à une réflexion sur le sens de l'économie sociale. Pour la période contemporaine, il y a un aspect pragmatique dans cette adhésion au concept d'économie sociale, qui permet aux organisations de se faire reconnaître et d'exister.

Comment expliquez-vous le renouveau de la coopération et de la pensée coopérative aujourd'hui ?

M. D. – La fin de l'Union soviétique (quel que soit le jugement que l'on ait pu porter sur cet

« Etat socialiste ») a clos une période de l'histoire du mouvement ouvrier, mais aussi de l'utopie sociale. Ce contexte idéologique nouveau permettra, espérons-le, un renouveau des formes de pensée et d'action qui avaient parfois été mises en sommeil. Devant le déferlement du tout-libéral auquel on assiste aujourd'hui, qu'il soit permis de penser que la coopération et dans un autre ordre la mutualité pourront servir de contrepoids. Tel est en tout cas le vœu que je formule.

Vous évoquez de nombreuses questions (pp. 195-196) soulevées par cette recherche et restant à approfondir : dans la période de l'entre-deux-guerres, l'histoire de la FNCC et son implication dans le dispositif des assurances sociales ou les liens des dirigeants mutualistes régionaux avec le mouvement coopératif ; la place effective des femmes ; l'histoire de l'ACI. Allez-vous poursuivre la recherche sur l'un de ces thèmes ?

M. D. – Oui, sous une forme ou sous une autre. En particulier, je serais très heureux de diriger des travaux universitaires sur toutes ces questions, et je ferai tout pour cela.

P. T. – Pour ma part, je souhaite me pencher sur la genèse de la coopération maritime, en vue d'un ouvrage sur la question sociale dans les milieux de la pêche entre 1880 et 1914. ●